



Bulletin d'inscription

30ème Congrès de l'IDE

Vendredi 20 novembre 2026

(En présentiel au Haras National du Pin- 61 ou en visioconférence)

Date limite d'inscription fixée au 05 novembre 2026 inclus en présentiel
Au 18 novembre en visioconférence

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

E-mail : Téléphone :

Fonction/Profession :

Organisme :

Est adhérent(e) de l'IDE, désire participer **en présentiel** au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le jeudi 06 novembre 2025 et s'engage à verser la somme de 200 € TTC (jusqu'au 20 septembre 2026) ou de 240 € (après le 20 septembre 2026) par chèque ou virement bancaire (*Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif*)

Est adhérent(e) de l'IDE, désire participer **en visioconférence** au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le vendredi 20 novembre 2026 et s'engage à verser la somme de 200 € TTC (jusqu'au 23 octobre 2026) ou de 240 € (après le 23 octobre 2026) par chèque ou virement bancaire (*Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif*).

N'est pas adhérent(e) de l'IDE, désire participer **en présentiel** au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le vendredi 20 novembre 2026 et s'engage à verser la somme de 250 € TTC (jusqu'au 20 septembre 2026) ou de 290 € (après le 20 septembre 2026) par chèque ou virement bancaire (*Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif*).

N'est pas adhérent(e) de l'IDE, désire participer **en visioconférence** au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le vendredi 20 novembre 2026 et s'engage à verser la somme de 250 € TTC (jusqu'au 20 septembre 2026) ou de 290 € (après le 20 septembre 2026) par chèque ou virement bancaire (*Demi-tarif pour les étudiants et demandeurs d'emploi sur envoi d'un justificatif*).



Est représentant(e) d'un membre associé de l'Institut du Droit Équin et bénéficie à ce titre d'une invitation pour assister en présentiel au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le vendredi 20 novembre 2026 (à partir de 08h30).

Est représentant(e) d'un membre associé de l'Institut du Droit Équin et bénéficie à ce titre d'une invitation pour assister en visioconférence au 30^{ème} Congrès annuel de l'IDE organisé le vendredi 20 novembre 2026 (à partir de 08h30).

Sera présent(e) au 30^{ème} congrès de l'Institut du Droit Équin organisé le vendredi 20 novembre 2026.

Ne sera pas présent(e) au 30^{ème} congrès de l'Institut du Droit Équin organisé le vendredi 20 novembre 2026

Merci également de nous indiquer :

- votre **niveau de connaissances** quant au programme de la journée de Congrès :

expert intermédiaire novice

- vos **attentes** quant au suivi de la journée de Congrès :

acquérir de nouvelles connaissances actualiser vos connaissances mettre à jour vos pratiques professionnelles échanger avec des professionnels du cheval et du droit

autres :

Les modalités de suivi du Congrès peuvent être aménagées pour les personnes en situation de handicap. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter.

En complétant et signant le présent bulletin d'inscription, le stagiaire inscrit reconnaît avoir lu et accepté les dispositions du règlement intérieur des formations et Congrès de l'Institut du droit équin.

Le présent règlement est mis à disposition des stagiaires sur le site Internet de l'Institut du droit équin et joint par tous moyens utiles à la confirmation d'inscription du stagiaire à la présente journée de Congrès.

À

Le

Signature